



## **Fédération Française de Tir à l'Arc**

### **Comité Régional de Normandie**

#### **Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc**

---

#### **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR**

**du 6 Janvier 2017 à Yerville**

\*\*\*\*\*

Etaient présents : Chantal AUMERSIER, Marie-Christine DUPRE, Robert BLOT, Denis FOLOPPE,  
Patrice CHARLET, Bruno MALLET, Peter REYNOLDS, Frédéric VAUTIER,  
Nicolas VARNIERE, Gilbert NICOLAS.

Etaient excusés : Agnès LARGILLET, Pascal LE GUELLEC, Daniel BRUGERON.

Le Président remercie les membres présents et souhaite à tous ses meilleurs voeux pour la nouvelle année, et un prompt rétablissement de santé à Pascal. En son absence, il demande si un membre veut bien prendre des notes sur les débats, Gilbert se propose de faire office de secrétaire.

##### ° Rectification de date

Sur le calendrier estival 2017, il faut lire comme date du FITA à Petit-Couronne le 21 Mai 2017.

Il est demandé aussi de rajouter sur le même calendrier la 1<sup>ère</sup> manche de D2 à Mont-Saint-Aignan les 6 et 7 Mai 2017.

##### ° Validation du PV du 18 Novembre 2016

Adopté à l'unanimité des membres présents.

##### ° PV des commissions pour l'AG

Rappel est fait aux présidents des commissions de fournir leurs rapports si ce n'est déjà fait.

##### ° Organisation de l'AGE du 21 Janvier 2017

Rendez-vous à 10h à Montivilliers. Chantal s'occupe de réserver une salle et le repas pour 11 personnes.

##### ° Point financier

Solde compte-courant de 21387,36 € et livret A de 13151,83 €. La balance est positive et très excédentaire du fait du retard sur les actions. Il est décidé à l'unanimité des membres présents de provisionner une somme pour la réfection du mur de tir de la salle Athlétys de Yerville, cette salle pouvant servir à accueillir les championnats départementaux, les formations et la pré-filière jeunes. (.../...)

(.../...)

Le CD a réglé les demandes de participation aux recyclages des arbitres aux clubs l'ayant demandé, soit 16 sur 42 possibles à l'heure actuelle.

° Commission Formation

En prévision, une formation FITA qui devrait avoir lieu avant le début de la saison extérieure.

Elle se fera sur Rouen fin Avril 2017 , Daniel étant absent, le lieu et la date reste à confirmer.

La formation serait encadrée par Romain Girouille ou Thierry Mary.

° Commission Jeunes

Belle progression des jeunes archers en raison d'un nombre moindre et il n'y a que deux niveaux, une plus grande homogénéité du groupe. Toutes les conventions ont été signées et rendues à Thierry Mary. Tous les jeunes archers sont assidus aux cours.

° Commission Sportive

En remplacement du CD Nature à Pavilly annulé, celui-ci aura lieu le 24 Septembre 2017 à Yvetot.

En ce qui concerne le CD Salle Jeunes, Patrice est désappointé par le comportement des jeunes et de leurs parents. En effet, il n'y a que 44 réponses "oui" sur les tableaux proposés lors des concours ( 64 places disponibles ) et sur les 44, seuls 33 ont effectivement participé à 3 concours.

Difficile dans ces conditions de prévoir des quotas. Le dernier concours qualificatif aura lieu à Offranville ce week-end, il faudra faire avec. Il est proposé que le CD participe financièrement, en prenant en charge le repas des arbitres et les blasons. En fonction du nombre de participants, une réflexion sera à mener sur la fusion avec le Championnat Adultes après l'AG électorale.

Chez les adultes, il y a de la place. Un certain nombre de "trous" dans certaines catégories et un certain nombre de clubs n'ayant toujours pas répondu, il est difficile également de faire des quotas dans ces conditions. Nous constatons , cette année, un déficit du nombre d'archers sur les compétitions et surtout au niveau des clubs, la conjoncture actuelle ?

° Commission Arbitres

Les prochaines formations auront lieu en février. Il y a 6 arbitres en formation dont 1 jeune.

Lors du dernier examen, 1 seul a été reçu.

Peter sera absent à partir du lundi 9 janvier 2017 et jusqu'à fin février. Nicolas prend donc la responsabilité du Championnat Jeunes à Bihorel ainsi que celui des adultes à Neufchâtel.

Les membres présents décident de préciser le prix du remboursement de la nuitée d'hôtel avec le petit déjeuner à 70 €, ceci en complément d'une réunion du CD en date du 3 Mai 2013, uniquement pour les championnats départementaux.

Le prochain recyclage des arbitres est prévu actuellement le 14 et 15 Octobre 2017 ( à confirmer ). (.../...)

(.../...)

° Questions diverses

- Gilbert explique que les organisateurs de DR et ceux organisant des compétitions dominicales n'ont pas les mêmes contraintes. Pour les DR, quelque soit la date, il fera le plein d'archers. Pour les rencontres dominicales, il faut que la météo soit clémente donc obligatoirement en mai ou juin, soit 8 week-ends et sur ces 8, la moitié est prise par le Comité Régional pour les DR ou Championnats, moins celui du Bouquet Provincial, également les disponibilités des équipements des communes, le choix des dates est alors plus que restreint. L'ensemble des membres présents est d'accord avec l'argumentaire, mais ne peut rien modifier. Robert conseille à Gilbert d'envoyer une question écrite à ce sujet pour la prochaine AG du Comité Régional de Normandie.
- Nous avons reçu une seule candidature nouvelle avec celles des douze membres actuels qui ont renouvelé leurs candidatures.
- En attente de trouver une solution au stockage des tenues CD, médailles et coupes pour les jeunes, valises des chronotirs et autres détenues par Denis qui ne se représente pas, une solution transitoire est proposée. Peter Reynolds et Patrice Charlet se sont chargés des différents colis.  
Le Président va demander au CRJS s'il y a la possibilité d'avoir une aire de stockage fermée dans les locaux du complexe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 45.

Le Président

Le secrétaire de séance G.Nicolas  
pour le secrétaire général P. Le Guellec



Fédération Française de Tir à l'Arc –  
Comité Régionale de Normandie de Tir à l'Arc  
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

-----

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL  
DU VENDREDI 10 FEVRIER 2017**

Présents: Robert BLOT, Marie-Christine DUPRE, Agnès LARGILLET, Chantal AUMERSIER, Daniel BRUGERON, Patrice CHARLET, Bruno MALLET, Gilbert NICOLAS, Frédéric VAUTIER, Nicolas VARNIERE, Thierry BOISAUBERT.

Absents excusés : Pascal LE GUELLEC, Peter REYNOLDS.

La séance est ouverte par Robert BLOT, Président du CD76 à 20h15

**Préambule :**

Robert donne des nouvelles de Pascal LE GUELLEC, il a donné pouvoir au Président pour les votes.

Chantal a rédigé les imprimés CERFA pour les déplacements aux réunions de 2016 des membres du CD.

Un message de Christophe RIEUNEAU souhaite que chaque commission alimente les rubriques du site avec photos et texte si nécessaire.

**Election du Bureau : à l'unanimité des membres présents et représentés**

Robert BLOT, Président élu

Nicolas VARNIERE, Vice-président

Chantal AUMERSIER, Trésorière

Frédéric VAUTIER, Trésorier adjoint

Pascal LEGUELEC, Secrétaire

Gilbert NICOLAS, Secrétaire adjoint.

**Mise en place des commissions du CD :**

**Finances :** Chantal AUMERSIER et Frédéric VAUTIER.

**Arbitres :** Nicolas VARNIERE, Peter REYNOLDS, Bruno MALLET, Gilbert NICOLAS. Un vote intervient pour la présidence de la commission : 8 voix pour et 3 abstention, Nicolas VARNIERE est élu président de la commission.

**Formation :** Daniel BRUGERON Président, Chantal AUMERSIER, Marie-Christine DUPRE, Bruno MALLET.

**Jeunes :** Agnès LARGILLET Présidente, Thierry BOISAUBERT, Gilbert NICOLAS.

**Sportive :** Patrice CHARLET Président, Pascal LE GUELLEC, Thierry BOISAUBERT.

**Parcours :** Gilbert NICOLAS Président , Marie-Christine DUPRE, Agnès LARGILLET.

Le Président du CD est membre de droit de toutes les commissions.

Christophe RIEUNEAU est reconduit comme webmaster du site, son adresse mail : postmaster@arc76.net

### **Commission Finances:**

La réfection du mur de tir de Yerville a un coût très élevé pour un usage très limité ; le CD décide de ne pas entreprendre les travaux de réfection du mur de tir. De plus, l'organisation des championnats départementaux à Yerville pourrait mécontenter un certain nombre de clubs organisateurs du département.

**Le Président rappelle que, pour l'organisation d'un championnat départemental, il faut disposer de 14 cibles. Les quotas sont définis selon le nombre d'archers inscrits par catégorie et selon le nombre d'archers ayant fait trois compétition au minimum.** Les modalités figurent sur les cahiers des charges existants qui seront revus en fonction des nouvelles dispositions prises.

Acquisition du système TRAPTA : beaucoup de questions sont posées.

Qui le gèrera ? Qui sera formé ? Qui assurera le suivi ? Qui sera présent lors des compétitions pour l'alimenter et le rendre opérationnel ? Il faut de plus des bornes Wi-fi dans les salles.

Finalement après réflexion, le Comité dans son ensemble trouve le système trop compliqué à mettre en fonction pour servir sur les quelques championnats départementaux et surtout sur le coût financier à investir.

La Trésorière générale prévoit de faire parvenir le budget prévisionnel 2017 la semaine prochaine au Président pour diffusion.

### **Commission Arbitre :**

Lors dernier Championnat départemental à Neufchâtel, tout s'est bien déroulé sauf un incident à déplorer dû à l'oubli d'un outil resté sur une conduite de chauffage, chute d'une clé à molette heureusement sans gravité.

Challenge du CD76 à St Valéry : un problème de règlement concernant les phases finales, les 2 archers arc à poulies des équipes se trouvant ensemble, ont été gênés. Le problème a été solutionné en mettant les arcs classiques au centre et les arcs à poulies sur l'extérieur. Autre problème : le défaut de chauffage le dimanche. Sur cette compétition amicale, 15 équipes de clubs se sont affrontées.

Le 1er avril, il est prévu un recyclage arbitres Fita à Houlgate, il est obligatoire à cause des DR pour les arbitres option FITA et toutes options. Le CD 76 maintien sa participation au recyclage.

### **Appel à candidature :**

St-Valery-en-Caux est candidat pour organiser le prochain Championnat départemental Adultes en salle. Les autres clubs du département sont appelés à déposer leur candidature s'ils souhaitent l'organiser (transmettre un courrier au Président).

Appel à candidature pour l'organisation du championnat départemental Jeunes? Il faut 14 cibles et il est programmé pour le 21 janvier 2018.

Suite aux modifications intervenues dans les changements de date des championnats, il restera 2 dates pour organiser des concours dominicaux.

La réunion pour le calendrier "hivernal 2017" est prévu le samedi 8 avril à 9h30 à Pavilly, les Présidents et les arbitres y sont conviés.

Concernant le calendrier "estival", il y eu une modification du fait de l'inscription de Mont St Aignan et d'Aumâle après la réunion sur le calendrier, Aumâle étant excusé du fait que son Président soit nouvellement élu.

### **Chronotirs :**

Il faudra faire un point pour savoir exactement où ils sont. et faire un récapitulatif. Nous devons également faire un bilan pour connaître les réservations, les chèques de caution en validité et les chèques de location.

Il semble que ce soit Pascal LE GUELLEC qui détiendrait les chèques de caution, reste à vérifier.

Où se ferait le stockage des valises (pour l'instant chez Patrice CHARLET) car il faut qu'elles soient à l'abri de l'humidité. Demande de possibilité de stocker celles-ci à Yerville et après les faire tourner sur les concours. Suivi des chronotirs : il manquerait une "zapette" et deux chargeurs : à vérifier. Le Président accepte de recevoir et de suivre les chèques de réservation; il est proposé de les demander lors de la réunion de calendrier, ce qui faciliterait la tâche.

### **Commission formation :**

Daniel BRUGERON : Une formation de mise en situation FITA est en cours de finalisation. La puissance minimale des arcs serait de 28 livres.

Romain Girouille pourrait l'assurer ou s'il n'est pas disponible Thierry Mary ou Maxime Nigaud. Il durerait environ 3h réparties ainsi 1h de théorie et 2h de pratique, la date retenue serait le samedi 8 avril 2017.

12 stagiaires maximum et la formation pourrait se dérouler à Grand Couronne si la Compagnie est d'accord. Il faudrait 4 ou 5 cibles ainsi qu'une salle de cours à proximité.

Formation itinérante : Nous entendons par ce terme, le fait qu'un cadre technique fasse la tournée des clubs qui le souhaitent, deux fois sur une semaine, avec participation dudit club et du CD76.

Cela permettrait d'accompagner les archers demandeurs et serait assuré par Thierry MARY ou Maxime NIGAUD.

Formation continue des entraîneurs : Le but serait de réunir les entraîneurs qui le souhaitent et de revenir sur les fondamentaux techniques ou autres. Cela ne se substituerait aucunement au recyclage obligatoire.

### **Commission jeunes :**

Agnès LARGILLET : Pour la pré-filière, les conventions sont toutes signées.

Pour les concours jeunes, St Valéry fait remonter que la distance de 18m n'est pas utile, en effet c'est la même que pour les concours officiels et avec les mêmes blasons. Il conviendrait également au niveau du classement, de séparer les garçons et les filles.

Le Président doit communiquer la liste des jeunes archers et les dates restant à effectuer ainsi que le modèle de convention de la pré-filière.

### **Commission parcours :**

Gilbert NICOLAS : Le challenge du CD aura lieu à Montivilliers sur un concours 3D le 17 Septembre 2017.

Le Championnat départemental Nature aura lieu à Yvetot le 24 Septembre 2017, il a été déplacé à cause d'une DR programmée.

L'Open de France Nature par équipes départementales se déroulera les 6 et 7 Mai 2017 à Préaux.

### **Commission sportive :**

Patrice CHARLET: Il serait bon que le CD76 s'équipe en "scoreurs" pour les duels lors des championnats. Il faudra instaurer un cahier des charges.

Interdépartemental : Nous pouvons faire 4 équipes. Dans le cas où nous n'aurions pas le nombre d'archers voulu par équipe, nous n'en enverrons pas. Patrice CHARLET nous informe que des archers ont déjà répondu favorablement. L'interdépartemental aura lieu à Flers le 19 mars 2017.

### **Questions diverses :**

- Il faudrait rajouter l'onglet "subvention" sur la page d'accueil du site.
- Les clubs ont jusqu'au 28 février 2017 pour déposer au près du Président les demandes de subvention d'aide à l'acquisition de matériel (PEM).

Rappel : ce dispositif est pour l'olympiade en cours (4 ans), il n'est pas obligatoire qu'il concerne l'année 2017, mais peut être programmé en 2018-2019 ou 2020.

- CNDS : date limite de dépôt par e-subvention le 7 avril 2017.

- Les entraîneurs de clubs sont appelés à faire connaître leur disponibilités pour le "printemps, sport nature" qui aura lieu à Jumièges, le 25 juin 2017. Ce sera pour faire une animation tir à l'arc l'après-midi, suivant la demande du département.
- Une demande concernant la date du 10 septembre 2017 pour une animation tir à l'arc, la commune de Freneuse demande l'intervention d'un club pour la fête communale sur l'île de Freneuse.
- Le Président nous informe que d'ors et déjà, la Fédération propose d'augmenter les tarifs de la licence de 2,25€ ( ratification éventuelle lors de l'AGE, à suivre... )

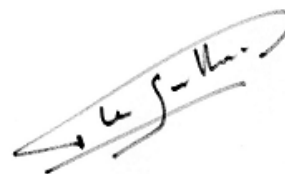
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20

Le Président du CD 76

Robert BLOT



Le Secrétaire Adjoint Gilbert NICOLAS  
pour Le Secrétaire Général  
Pascal LE GUELLEC





Fédération Française de Tir à l'Arc  
Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc  
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL  
DU VENDREDI 21 avril 2017**

Présents: Robert BLOT, Chantal AUMERSIER, Marie-Christine DUPRE, Agnès LARGILLET, Thierry BOISAUBERT, Daniel BRUGERON, Patrice CHARLET, Pascal LE GUELLEC, Bruno MALLET, Gilbert NICOLAS, Nicolas VARNIERE

Absents excusés : Peter REYNOLDS, Frédéric VAUTIER

La séance est ouverte par Robert BLOT, Président du CD76 à 19H45

**Secrétariat**

Le PV de la réunion du 10 février 2017 est approuvé à l'unanimité

Les dates des prochaines réunions du CD 76 seront les : 23 juin 2017, 22 septembre 2017, 17 novembre 2017 et 5 janvier 2018.

La prochaine Assemblée Générale est fixée au 27 janvier après midi à Pavilly

Pour organiser une compétition un club doit, outre la présence d'un arbitre officiel ou d'un jeune arbitre actif parmi ses licenciés, être représenté par son Président ou un membre élu, avec pouvoir, lors de l'Assemblée Générale du Comité Régional.

Le Secrétaire Général propose, à l'instar du Comité Régional, de rendre obligatoire dans les mêmes conditions que ci-dessus la représentation du club lors de l'Assemblée Générale du Comité Départemental ainsi qu'à l'occasion des 2 réunions concernant l'élaboration des calendriers.

*Vote Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11 Propositions adoptées à l'unanimité avec application immédiate*

Rappel : Toutes les demandes concernant les organisations des concours sont validées en premier lieu par le CD. Dans un souci de simplification, de clarté et d'équité, le CD se réserve le droit de s'opposer à toutes demandes hors délai ou contraire à la nouvelle procédure de représentation et d'en faire part au Comité Régional par avis motivé.

**Finances**

La Trésorière Générale propose de rembourser sur la base de 30 € le déplacement des arbitres à l'occasion de la session de formation complémentaire organisée à Houlgate le 1<sup>er</sup> avril dernier.

*Vote Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11 Proposition adoptée à l'unanimité*

Les demandes sont à adresser dans les meilleurs délais au Président du Comité Départemental.

Repas des arbitres sur l'ensemble des Championnats Départementaux :

Il est proposé de rembourser l'organisateur d'un Championnat Départemental des frais de repas des arbitres présents sur la compétition. Une somme forfaitaire de 10 € par arbitre sera ainsi versée directement au club sur la base de la feuille de présence établi par le Président de la Commission Arbitres.

Cette mesure est reconductible annuellement.

*Vote Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 10 Proposition adoptée à l'unanimité avec application immédiate*

A ce jour la situation du compte principal est de 16 571.33 €, celui du livret de 13 214.65 €

### **Commission Formation**

Bilan formation du 8 avril :

La session a été organisée sur le terrain de Grand Couronne. Le CD remercie le club pour son accueil. Le temps ensoleillé a permis aux 13 archers présents de profiter pleinement des conseils avisés de Thierry MARY qui a encadré la séance de 14 h à 17 h.

Le taux de satisfaction est apparu assez élevé suite au débriefing oral et rapide réalisé en fin de stage.

Tous les présents ont exprimé leur intérêt et recommanderaient ce stage s'il était renouvelé.

Projets :

- Réglage du matériel : le 11 novembre prochain à Yerville avec sans doute 2 ateliers. La Commission doit adresser prochainement un courrier avec les détails de cette journée.
- Stage FITA : Le format serait ½ journée pour les classiques et ½ journée pour les Poulies sans doute en avril 2018.
- Partage d'expérience entraîneur : 2 fois ½ journée en octobre 2017 et en avril 2018.
- Formation itinérante : 1 courrier doit être adressé par la Commission dans les prochaines semaines.
- Cohésion d'équipe : suite au problème récurrent concernant la sélection des archers pour le challenge interdépartemental, une nouvelle formule de sélection est à l'étude. Une fois la sélection effective une journée de regroupement serait proposée le week-end avant la compétition.

### **Commission Arbitres**

Les dates pour la formation des nouveaux arbitres sont les : 16 septembre 2017, 30 septembre 2017, 21 octobre 2017, 4 novembre 2017, 10 février 2018, 24 février 2018, 17 mars 2018 et 7 avril 2018.

La date du module obligatoire « gestion des risques » à Hérouville Saint Clair reste à déterminer.

Projets :

- Ouverture aux arbitres d'une formation pratique sur la base du volontariat. Cette formation ne se substituant pas à la formation annuelle qui elle, reste obligatoire.

- Lancement d'une campagne de recrutement. A ce jour le CD76 ne compte plus que 41 arbitres. La Commission doit adresser prochainement un courrier aux responsables des clubs et compagnies.

La réunion pour l'élaboration du prochain calendrier de la saison estivale est fixée au 21 octobre 2017 à Pavilly, même endroit que d'habitude à 9h30.

### **Commission Jeunes**

Depuis 2 ans le règlement des compétitions jeunes est du ressort du Comité Départemental. Avec l'expérience acquise sur les derniers concours et à la demande des clubs organisateurs, la Commission propose quelques modifications.

En salle, suppression de la distance de 18 mètres, blason de 40. Un jeune désirant tirer à cette distance peut fort bien s'inscrire sur un concours officiel. Cette modification permettrait aussi à l'organisateur d'aménager l'implantation des cibles de façon plus optimum et de fait, accueillir un plus grand nombre de jeunes.

Distinction filles/garçons pour le classement et les récompenses : Sur les concours officiels la distinction existe. Il semblerait normal qu'elle se fasse sur les compétitions jeunes et qui plus est dans le cadre de la mixité.

Rythme des tirs : Il ne peut excéder AB/CD

*Vote Contre : 0 Abstention : 0 Pour 11 Propositions adoptées à l'unanimité.*

La Commission doit réécrire prochainement le règlement et modifier les documents présents sur le site du CD76.

### **Commission Sportive**

La réécriture du règlement et du cahier des charges pour les Championnats Départementaux en salle est en cours. Sa présentation est prévue lors de la prochaine réunion pour adoption avant diffusion.

Dates et organisateurs des Championnats Départementaux en salle pour la saison 2017/2018 :  
CD jeunes le 28 janvier 2018. Compagnie Havraise de Tir à l'Arc  
CD adultes les 3 et 4 février 2018. Les Archers Valeriquais

Le challenge du Comité Départemental est fixé au 25 mars 2018 à EPOUVILLE

### **Commission Parcours**

Championnat Départemental Tir en Campagne.

A défaut d'organisation dans notre département celui-ci est couplé au CD 27 à Conches en Ouches le 14 mai prochain.

Le mandat est présent sur le site du CD.

## Questions diverses

Il est rappelé que la tenue des archères et archers sur les concours dominicaux et sur les Championnats doit respecter la réglementation en vigueur et les indications portées sur le mandat par l'organisateur. A défaut, l'Arbitre est en droit de refuser l'accès au terrain. Il convient dès à présent de le rappeler aux compétiteurs.

Il est demandé dans un souci de simplification et dans la mesure du possible, d'inciter les licencié(e)s à apposer une photo d'identité sur la licence dématérialisée.

Projet associatif du CD76 pour la période 2017/2020 : (voir annexe)

Le document a été adopté en temps et en heure afin de le transmettre dans les délais mais n'avait pas fait l'objet d'un vote formalisé.

*Vote Contre : 0 Abstention : 0 Pour 11 adopté à l'unanimité.*

Demandes pour des initiations :

La commune de Freneuse a fait une demande auprès du Président du CD pour des initiations dans le cadre de la fête communale. Le Président doit se rapprocher des clubs voisins de cette commune avant de donner une réponse.

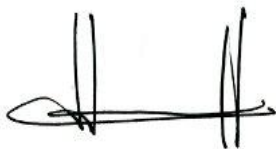
Le Département a fait également une demande pour une participation dans le cadre de l'opération « Printemps Sports Nature » le 25 juin prochain à Jumièges. Un courrier a été adressé il y a quelques jours à l'ensemble des clubs du CD76. Il est demandé aux volontaires de bien vouloir se faire connaître auprès du Président du CD76 dans les meilleurs délais.

Chronotirs :

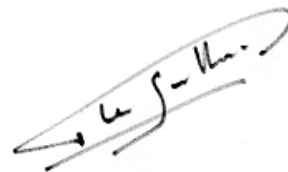
Ils sont répertoriés et localisés. Le Président du CD a accepté la prise charge du suivi des Chronotirs ainsi que la réception des chèques (location et caution). Il est demandé de faire parvenir vos chèques avant les compétitions et de vous assurer du bon état du matériel lors de son transfert en remplissant le feuillet présent dans la valise. A défaut, la responsabilité du « recevant » serait mise en cause en cas de panne ou de casse et sa caution débitée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30

Le Président du CD 76  
Robert BLOT



Le Secrétaire Général  
Pascal LE GUELLEC



Projet associatif  
Période 2017-2020  
Comité départemental 76 Tir à l'arc



# Missions

Le CD 76 Tir à l'arc est l'organe de référence départemental pour les clubs de tir à l'arc adhérents à la Fédération Française de Tir à l'Arc.

Il regroupe 36 clubs représentant plus de 1500 archers.

Le CD76 a pour vocation essentielle l'accompagnement des clubs dans leur fonctionnement et leur progression ainsi que l'amélioration des performances compétitives des archers adhérents.

Dans ce cadre, l'assistance aux clubs tant en matière de logistique, de structuration que de formation est l'un des points fondamental de notre périmètre d'activité.

Le CD76 répond également à la déficience d'encadrement technique dans les clubs ne pouvant fournir aux archers cet accompagnement sportif.

Un effort tout particulier est réalisé pour l'accompagnement des jeunes, tant en matière de formation, que d'incitation à la pratique compétitive et d'amélioration de la performance

Cette politique volontaire vis-à-vis des pratiquants et des clubs qui les accueillent est en parfaite adéquation avec le projet associatif du comité régional de Normandie de tir à l'arc et avec les recommandations de la fédération nationale

# Quels axes de travail et quels outils à mettre en œuvre

1. Contribuer au développement de la pratique
  - Formation individuelles des archers
    - Organisation de session de formation sur les fondamentaux, matériel, réglages, adaptation ...
    - Instauration de rencontres pluridisciplinaires
  - Accompagnement des clubs
    - Intervention de cadres techniques
    - Aide à la structuration (labellisation)
1. Favoriser la pratique compétitive
  - Assistance aux clubs dans l'organisation de compétitions sélectives pour les championnats régionaux ou nationaux
    - Gestion des calendriers
    - Désignations des arbitres
  - Délégation pour l'organisation des championnats départementaux
    - Soutien logistique
    - Soutien financier
  - Organisation de la pré-filière jeune
    - Regroupements pluriannuels encadrés par un cadre technique diplômé d'état.
    - Rassemblement annuel de l'ensemble des jeunes compétiteurs
2. Renforcement de la pratique sportive
  - Formation des arbitres
    - Organisation des sessions de formation
    - Soutien financier aux arbitres en recyclage
3. Protection des sportifs
  - Délégation aux club du contrôle de la non contre-indication à la pratique du tir à l'arc

## Qui et comment ?

Le comité départemental s'est doté de structures dédiées au travers de commissions ad hoc.

Chacune de ces commissions se réunit régulièrement et fait part de ses projets et de ses avancées au comité directeur.

Elles sont partie prenante du projet associatif pour leur domaine de compétence et acteurs d'une critique solidaire et constructive pour les autres :

## ***Liste et rôles des commissions***

### **Commission sportive :**

- anime le calendrier des compétitions,
- Suit le classement des archers,
- Prépare les championnats départementaux

### **Commission Jeunes**

- Organise la pré-filière départementale
- Supervise l'organisation des compétitions «jeunes»

### **Commission formation**

- Prépare et organise les formations à destination des archers en regroupement
- Prépare et organise les formations à destination des archers dans les clubs
- Prépare et organise les formations à destination des cadres techniques

### **Commission Arbitre**

- Prépare et anime les formations à destination nouveaux arbitres
- Désigne les arbitres pour les compétitions organisées par les clubs

### **Commission Financière**

- Affecte les budgets pour chacune des actions proposées par les commissions

### **Secrétariat général**

- Coordonne les actions des commissions
- Accompagne les clubs dans leur structuration (labellisation)



Fédération Française de Tir à l'Arc  
Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc  
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

-----  
**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL  
DU VENDREDI 23 Juin 2017**

Présents: Robert BLOT, Marie-Christine DUPRE, , Patrice CHARLET, Bruno MALLET, Gilbert NICOLAS, Frédéric VAUTIER, Nicolas VARNIERE, Thierry BOISAUBERT.

Absents excusés : Agnès LARGILLET, Chantal AUMERSIER, Daniel BRUGERON, Pascal LE GUELLEC,

Absent : Peter REYNOLDS.

La séance est ouverte par le Président du CD76 à 20h15

**Secrétariat:**

Aucune remarque concernant le PV du 21 avril, il est adopté à l'unanimité.

**Finances :**

En date du 1/06 2017

Société Générale compte courant : 15.244,39 €

Société Générale livret d'épargne : 13.214,65 €

**Commission sportive :**

\*Patrice distribue à chaque participant une copie du règlement et du cahier des charges concernant le championnat en salle jeunes et adultes. Chacun portera les amendements qu'il juge nécessaire. Chaque document est lu et chacun donne son avis. Patrice fera une synthèse de l'ensemble et représentera les documents pour validation lors de la prochaine réunion le 22 septembre.

\*Réflexion sur les scoreurs, quel fournisseur ? A première vue, très cher. Voir pour fabrication dans un centre spécialisé d'insertion ? Bruno Mallet se charge de trouver un établissement, il faudrait en prévoir 30 au total.

**Commission arbitres :**

- Nous avons perdu 2 arbitres et il reste donc 39 arbitres en activité.
- Le club de Mont St Aignan n'a plus d'arbitres, 2 candidats vont commencer leur formation.
- Le PCDA a envoyé un courrier à tous les clubs de Seine-Maritime, faisant l'état des lieux au niveau arbitrage.
- 3 candidatures ont été validées, début de formation en septembre.
- Résultats du dernier examen : pas de reçu...
- Appel à candidature lancé à l'attention de tous les clubs, actuellement pas de réponse...
- 

**Le PCRA, à l'invitation de la CNA, regarde attentivement les arbitrages réalisés ; pour rappel, le quota est de 2 arbitrages par an et un recyclage.**

**\*Pour inciter les arbitres à venir sur les compétitions, il serait significatif que les clubs organisateurs pensent aussi à récompenser les arbitres présents. Sans arbitres une compétition n'est pas sélective.**

**\*Nicolas souhaiterait que les arbitres disposent de 2 ou 3 pesons pour contrôler les arcs à poulies, accepté à l'unanimité.**

Fourniture de détecteurs de métaux, décision en suspens, question qui sera discutée à la prochaine réunion.

**\*Gilbert demande que des "parasols" soient disponibles avec les chronotirs. Réflexion à la suite du dernier concours de St-Valery, pour faciliter la vue du décompte de temps (suivant la disposition du terrain et les conditions atmosphériques) et pour protéger l'électronique de température trop élevée.**

Robert regardera s'il peut en obtenir du Département.

**\*Tenues arbitres, Nicolas va demander aux arbitres leurs besoins et le CD prendra une décision à la suite.**

**\*Nicolas demande par avance aux arbitres de se positionner pour arbitrer la 1ère manche de DR.**

Le terrain devra pouvoir recevoir 30 à 36 cibles (suivant le Comité Régional), le lieu n'étant pas encore déterminé : Offranville/ Val de Bresle/ Pavilly....

**\*Un appel à candidature est d'ores et déjà lancé pour cette compétition de DR le 13 mai 2018.**

#### **Commission formation :**

Quelques dates :

- Rencontre entraîneurs à Yerville, le 15 octobre.
- Formation réglage matériel à Yerville, le 11 novembre.
- Formation challenge interdépartemental à Yerville le 18 mars 2018, un coach pour le mental sera sollicité.
- Formation dirigeants, sera aussi à Yerville, voir avec le CDOS pour la date.

Suggestion d'une formation aux premiers secours qui se tiendrait à une date ultérieure.

**Rappel : la commission a envoyé un courrier à chaque club, cela nécessite de leur part une réponse (positive ou négative).**

#### **Commission jeunes :**

Dates pré-filière jeunes pour la saison 2017-2018 à Pavilly et Offranville

propositions: 27/09, 4/10, 8/11, 6/12, 10/01, 7/02, 7/03/ 4/04, 9/05, 6/06.

#### **Commission parcours :**

Gilbert fait le point sur les compétitions qui se sont déroulées :

**Tir en campagne :** 2 compétitions se sont tenues dans l'Eure.

Le 14 mars, Conches faisait une compétition servant de support au championnat départemental 27 et 76, 66 archers au total dont 6 du 76.

Le 28 mai, Evreux, 44 archers au total et 5 du 76.

#### **Tir nature :**

L'Open de France s'est tenu les 6 et 7 mai, organisé par le club de Préaux, 98 archers présents.

Il a été confirmé par la FFTA, que ce serait le dernier événement de ce type ; l'Open serait remplacé par une compétition nationale par équipes de club.

#### **Tir 3D :**

Les 10 et 11 juin à Mesnil-Esnard : 80 participants le 10, 82 le lendemain dont 32 du 76.

Le 18 juin à Rouen Roy Guillaume, 99 compétiteurs sur 2 départs dont 45 du 76.

Questions diverses :

\*Gilbert informe qu'il a participé avec Philippe Danel au Raid des Collèges où il y avait une épreuve de tir à l'arc.

Il déplore n'avoir pu mettre à disposition des "flyers" pour informer les collégiens sur l'existence de structures sportives dédiées. Robert dit qu'il existe un "pack" publicité à la fédé, payant ou non, à voir...

Gilbert est chargé de voir avec la FFTA s'il serait possible d'avoir uniquement les flyers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.

Le Président du CD 76

Robert BLOT



Le Secrétaire Adjoint Gilbert NICOLAS



Gilbert NICOLAS



Fédération Française de Tir à l'Arc  
Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc  
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL  
DU VENDREDI 22 septembre 2017

Présents: Robert BLOT, Chantal AUMERSIER, Marie-Christine DUPRE, Thierry BOISAUBERT, Patrice CHARLET, Daniel BRUGERON, Pascal LE GUELLEC, Bruno MALLET, Gilbert NICOLAS, Peter REYNOLDS, Frédéric VAUTIER, Nicolas VARNIERE.

Absente excusée : Agnès LARGILLET

La séance est ouverte par Robert BLOT, Président du CD76 à 20h00

**Secrétariat :**



PV de la réunion du 23 juin 2017  
Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 11.



Formation des jeunes dirigeants : A la demande de la FFTA et du Comité Régional, un courrier a été adressé par le CD76 aux clubs et compagnies de Seine Maritime. Le coût de la formation s'élève (hors transport, dont la prise en charge est assurée par la FFTA) à 150.00 €. Le Comité Régional prend en charge 50%. 1 jeune a fait acte de candidature.

Il est proposé aux membres présents la prise en charge par le CD76 du solde, soit 75.00 € sur présentation du justificatif de la présence de ce jeune à la semaine de formation prévue lors des prochaines vacances scolaires au siège de la FFTA.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12

**Finances :**



Le solde du compte principal à ce jour est de 19 206. 56 €. Celui du livret de 13 214.65 €

**Commission Sportive :**



Comme annoncé sur les derniers PV, et après de nombreux échanges en amont de cette réunion, Patrice présente la version définitive du nouveau cahier des charges ainsi que le nouveau règlement avec le mode de sélection pour les Championnats en salle Jeunes et Adultes.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12

L'application de ces documents devient donc de facto effective dès les prochains championnats départementaux en salle.

La mise en ligne sur le site du CD doit intervenir prochainement



Lors des réunions précédentes, le CD76 avait émis le souhait de se doter de « scoreurs ». Visiblement ce matériel est une denrée rare, onéreuse et pas obligatoirement adaptée à nos besoins. Finalement Bruno a réussi à trouver un site proposant exactement ce que le CD voulait et à un coût attractif.

Un devis doit être demandé pour une commande de 40 pièces. Une fois ce matériel acheté, Robert Blot en assurera le stockage. A charge pour les futurs organisateurs des divers championnats de se rapprocher de lui pour obtenir le prêt de ces panneaux à titre gratuit.



Concernant les chronotirs. Robert Blot a accepté de s'occuper de la réception des chèques et de l'organisation de la distribution. Les utilisateurs sont invités à lui adresser 2 chèques (location et caution) dans les meilleurs délais. (voir le message du Secrétaire Général du 14 septembre)

Toujours concernant les chronotirs, un club reste redevable d'une location et ce après de nombreux rappels. Le CD demande à son Président d'adresser une dernière relance écrite. A défaut de régularisation immédiate il est décidé à l'unanimité des présents que ce club ne pourrait plus bénéficier de ce matériel à l'avenir.



La réunion pour l'élaboration du prochain calendrier de la saison estivale est confirmée. Elle se tiendra le samedi 21 octobre prochain à Pavilly. 9h30 espace François Mitterrand. Un courrier est adressé aux Président(e)s ce jour pour les en informer et préciser les modalités de représentation pour prétendre à une organisation (cf PV du 21/04/17).

Dans un souci de simplification et d'efficacité dans l'affectation des arbitrages une nouvelle procédure est proposée. De ce fait les arbitres n'ont pas à venir le 21 octobre. Un courrier du PCDA doit être prochainement adressé afin d'expliquer cette nouveauté.



Le 13 mai 2018 une DRE doit se tenir en Seine Maritime. Un appel à candidature a été envoyé il y a quelques mois. Le Comité Départemental tient à remercier les 3 postulants. Il est décidé à l'unanimité d'attribuer l'organisation de cette compétition au club de Notre Dame de Gravenchon.



Sur la proposition de Nicolas et après la présentation du projet, il est décidé à l'unanimité, la mise en place d'une nouvelle compétition FITA Double Mixte. Cette compétition se déroulerait l'après midi, à la suite du Championnat Départemental FITA.

Il est également proposé d'étendre cette compétition au Championnat Départemental Fédéral, ce qui serait une spécificité propre à notre Département. Là aussi à l'unanimité la proposition est retenue. Une présentation de ce nouveau format est prévue lors de la prochaine réunion des Président(e)s le 21 octobre. Concernant le Double Mixte Fédéral son avenir dépendra de la position des présents à cette réunion. Les règlements sont prêts. Ils seront diffusés dès l'accord des clubs.

### **Commission Arbitres :**



Le CD76 vient de faire l'acquisition de pesons. Le PCDA est chargé de la gestion de ce matériel et l'utilisation sur les différents Championnats.



Lors de précédentes réunions il avait été demandé de réfléchir à la mise à disposition par le CD76 de parasols pour protéger les chronotirs et de détecteurs de métaux. Ces 2 propositions sont rejetées à l'unanimité. En effet c'est à l'organisateur de fournir si nécessaire ces matériels.



Un courrier a été adressé dernièrement aux arbitres afin de faire le point sur les tenues et de connaître les besoins. Suite aux réponses et afin de prévoir un stock, une commande est envisageable.

La dépense est entièrement supportée par le CD76. Elle serait de l'ordre d'environ 2000.00 € et imputée sur le budget de l'exercice en cours. Cette proposition est soumise aux membres présents  
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12

Le PCDA est donc chargé de finaliser la commande rapidement.

Toutefois il n'est pas certain que celle-ci soit réalisée, la centralisation des achats passant obligatoirement par le PCRA ...



L'attribution des arbitrages pour la saison hivernale est terminée. En effet suite aux décisions du PCRA, Nicolas a dû revoir certaines affectations en urgence. De plus un concours a fait l'objet d'un refus.



La formation des arbitres a débuté la semaine dernière. Il y a 7 postulants. N'hésitez pas à venir grossir les rangs !



La liste des arbitres est sur le site internet du CD. Il est demandé à ce que celle-ci ne soit plus visible afin d'éviter des problèmes en terme de confidentialité des données présentes.

Dans un premier temps il est prévu de supprimer purement et simplement ce document. Il est désormais uniquement diffusé par mail aux président(e)s et aux arbitres. Il est demandé de voir avec le responsable du site si une solution en interne via un mot de passe serait envisageable afin de consulter régulièrement les dernières mises à jour directement sur le site.



Un nouveau document relatif au remboursement des frais d'arbitrage est en cours de rédaction et prochainement disponible sur le site du CD dans l'onglet « Arbitrage » puis en cliquant à gauche de la page sur « A la loupe ».

Ce document doit être validé par l'organisateur de la compétition et établi en double exemplaire. 1 pour le club ou le CD et 1 pour l'arbitre.

Concernant les compétitions organisées sous l'égide du Comité Départemental ce document devra être adressé au Comité Départemental pour validation. Le remboursement sera effectué via un CERFA afin de le joindre à la déclaration des revenus en application du PV du 8 avril 2016 et de l'article 13 des statuts du CD votés en Assemblée Générale le 21 janvier 2017.

### **Commission Formation :**



A ce jour il y a 11 inscriptions pour la formation « partage de l'expérience entre les entraîneurs » du 15 octobre prochain de 14h00 à 17h00 à Yerville



Le 11 novembre une formation « réglage du matériel » est prévue. Les invitations avec les modalités pratiques ainsi que le détail de la journée, seront adressées dans les prochains jours.



Un rappel doit être fait à l'ensemble des clubs concernant une formation itinérante de l'ETR dans les clubs qui la souhaiterait.



Le projet d'une formation « Président(e)s / Trésorier(e)s » pourrait voir le jour en février



Pour les arbitres. 1 journée « formation et mise en situation » dans le cadre d'un concours amical entre l'ensemble du corps arbitral est à l'étude. Les Commissions Arbitres et Formations doivent se rapprocher pour finaliser ce projet.

### **Commission Jeunes :**



A ce jour le nouveau règlement des compétitions jeunes n'est toujours pas présenté aux membres du Comité Départemental.

Il est demandé à Gilbert, membre de cette Commission, de le préparer pour la prochaine réunion.



La pré-filière : un courrier de présentation avec les dates prévues est sur le site du CD.

Le Président du CD76 est toujours en attente du retour de la convention signée par le Comité Régional.

### **Commission Parcours :**



De très bons résultats sur les disciplines Parcours. Les Commissions, Sportive et Parcours, profitent de ce PV et de la fin de saison pour adresser toutes leurs félicitations aux Archères et Archers du CD76 pour les sélections sur les différents Championnats de France toutes disciplines, les résultats et les podiums. Elles adressent une mention particulière à Laurent DUPONT de Préaux pour sa sélection en équipe de France à l'occasion du Championnat du Monde 3D.

### **Questions Diverses :**



Une réflexion est portée sur l'intérêt du site actuel du CD76.

Même si Christophe a fait un travail considérable pour le rendre plus accessible et en phase avec l'actualité, il n'en demeure pas moins que l'ossature de ce site n'a rien de convivial, d'intuitif et d'accueillant.

De plus son maniement par les divers responsables des commissions, même avec les tutoriels de Christophe reste complexe.

Une réflexion est posée quant à changer purement et simplement d'hébergeur à l'occasion du renouvellement de l'abonnement, en abandonnant ce site fait par un informaticien, pour revenir à quelque chose de plus simple et beaucoup plus agréable à la fois pour les utilisateurs et les visiteurs.



Les aides du CD76 : diffusion prochaine d'une fiche regroupant l'ensemble des aides proposées par le Comité Départemental (arbitrage, formation, concours et autres)



Valorisation du Tir Campagne : le CD76 envisage afin de relancer cette discipline dans notre Département, de proposer une aide financière de 400 € pour l'organisation d'un concours Campagne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

Le Président du CD 76  
Robert BLOT

Le Secrétaire Général  
Pascal LE GUELLEC



**Fédération Française de Tir à l'Arc –  
Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc  
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL  
DU VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017**

Présents: Robert BLOT, Chantal AUMERSIER, Agnès LARGILLET, Thierry BOISAUBERT, Patrice CHARLET, Pascal LE GUELLEC, Bruno MALLET, Frédéric VAUTIER, Nicolas VARNIERE.

Absents excusés : Marie-Christine DUPRE, Daniel BRUGERON, Gilbert NICOLAS, Peter REYNOLDS

La séance est ouverte par Robert BLOT, Président du CD76 à 20h00

**Secrétariat :**



PV de la réunion du 22 septembre 2017 Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 8



Présentation d'un document récapitulant les différentes aides apportées aux clubs ou aux archers par le CD 76 tant au niveau des formations, de l'arbitrage et autres.  
Ce document est adopté. Il figure en annexe du présent PV et sera prochainement diffusé sur le site internet.

**Finances :**



Le solde du compte principal au 22 septembre 2017 est de : 27 633.28 €. Celui du livret à cette même date est de 13 214.65 €.

Chantal indique que la plupart des versements (licences, subventions) sont sur le compte. Les dépenses à prévoir avant la fin de l'exercice comptable portent sur l'achat des scoreurs, les tenues pour les arbitres, des parapluies pour les arbitres et la formation du 11 novembre dernier.

**Commission Sportive :**



Suite à la réunion du 21 octobre dernier concernant l'élaboration du calendrier estival, il existait quelques doublons. Ce problème est réglé. La seule interrogation à ce jour concerne l'organisation du Beursault. Le club d'Aumale doit être contacté dans les prochains jours pour définir le calendrier définitif.



La Commission sportive demande aux Présidents de porter une attention particulière lors de l'inscription des concours sur le site de la FFTA concernant le libellé de la compétition. A ce jour pour la saison hivernale il n'y a pas moins de 8 appellations différentes. Il serait utile en particulier de nommer correctement les concours supports des Championnats Départementaux.



Lors de la réunion du 21 octobre, des clubs se sont proposés pour organiser des Championnats Départementaux. Le CD76 valide à l'unanimité ces propositions, à savoir :

NATURE le 29 avril 2018 par EPOUVILLE / MONTIVILLIERS

FEDERAL le 20 mai 2018 par VIEUX ROUEN SUR BRESLE

Mixte FEDERAL le 20 mai 2018 par VIEUX ROUEN SUR BRESLE

CAMPAGNE le 27 mai 2018 par ROUEN

3D le 10 juin 2018 par PREAUX

FITA le 17 juin 2018 par SAINT VALERY EN CAUX

Mixte FITA le 17 juin par SAINT VALERY EN CAUX

BEURSAULT date à définir par AUMALE



Afin d'éviter de ne pouvoir statuer lors des réunions sur les attributions des concours pour les 2 calendriers, il est décidé à l'unanimité que désormais, ces réunions se tiendront 1 semaine avant l'ouverture officielle sur le site de la FFTA.

Les organisateurs sont donc invités à se rapprocher le plus tôt possible de leurs partenaires pour disposer d'au minimum 2 dates.

Il est également rappelé, toujours en cas de doublon sur une même date, que s'il s'avère qu'un des deux clubs est organisateur d'une autre compétition dans la saison il ne sera pas retenu pour la date posant un problème.

En tout état de cause la décision finale appartient au CD76.

La prochaine réunion pour le calendrier hivernal se tiendra à Pavilly le 17 mars 2018 à 9h30.



La procédure pour les pré-inscriptions aux Championnats devrait changer. Patrice Charlet est actuellement en discussion avec le fournisseur d'Inscrip'Arc.

Si s'avère que cet outil est fiable et facile d'utilisation, Patrice se chargera de son installation, puis diffusera via la messagerie à l'ensemble des clubs la procédure à suivre.

Si toutefois ce logiciel ne donnait pas satisfaction, la procédure serait la même que l'an passé.

Par contre, quelle que soit la façon de procéder un nouveau calendrier a été fixé.

La date limite des pré-inscriptions est fixée au 29 décembre 2017.

La date limite de l'envoi du chèque à l'organisateur (1 chèque/archer-e-) est également fixée au 29 décembre.

Même si l'archer est pré-inscrit mais que le chèque n'est pas parvenu à l'organisateur, l'archer sera automatiquement désinscrit.

Cette date est également celle retenue pour celles et ceux désirant participer à l'interDep (Villedieu les Poêles le 18 mars)



Le CD vient d'acheter 40 scoreurs.

Ils sont à la disposition gratuite des organisateurs des différents Championnats dans les conditions décrites dans le document récapitulatif des aides du CD76.

### **Commission Arbitres :**



Présentation des nouveaux documents concernant le remboursement des frais d'arbitrage.

Ces documents sont en annexe du présent PV.

Il existe désormais 2 documents concernant le remboursement des frais.

L'un est dédié spécifiquement aux arbitrages effectués pour le compte du CD76 (Championnats, Challenge...) et un autre pour les arbitrages dominicaux.  
Une notice d'utilisation est disponible ainsi que le document CERFA.

#### **Commission Formation :**



A l'occasion de la formation du 11 novembre dernier, seulement 14 participants.  
La Commission s'interroge sur le fait de devoir maintenir des formations avec ce que cela peut impliquer en termes de coût et de logistique pour une assistance si peu nombreuse.  
Les prochaines formations envisagées auront valeur de test.  
La Commission Formation tient à remercier à la fois les participants mais aussi les intervenants.

#### **Commission Jeunes :**



Pour répondre à une demande des organisateurs de concours jeunes lors des dernières saisons, Le CD76 avait acté certaines modifications.  
Aujourd'hui, dans un souci de simplification, il a été demandé à la Commission de revoir certains points. L'utilité de la distance à 18 mètres. La présence de la catégorie junior  
Le CD estime qu'un jeune capable de tirer à 18 mètres doit être invité à se diriger vers les compétitions officielles  
Dans le même esprit le CD pense qu'un junior (18.19 et 20ans), même si cette catégorie est classée « jeune » doit lui aussi aller vers les compétitions officielles.  
La Commission se penche actuellement sur la réécriture du règlement et des mandats types. Ils seront disponibles prochainement sur le site du CD76

#### **Questions diverses :**



Lors du dernier Comité Directeur, il avait été proposé de changer le site Internet du CD afin de proposer un outil plus intuitif et convivial.  
Une expérimentation est en cours auprès de » Sportsrégions ». Les Commissions doivent plancher rapidement sur l'architecture souhaitée.  
Une fois les demandes exprimées, l'uniformisation des souhaits sera effectuée afin d'avoir une certaine harmonie dans la présentation, rendant ainsi facile l'accès aux informations.  
L'hébergeur proposant une inscription gratuite pendant 1 mois, ce délai nous donne une marge de manœuvre afin de peaufiner nos besoins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

Le Président du CD 76  
Robert BLOT

Le Secrétaire Général  
Pascal LE GUELLEC